

Nature. le peuplier, atout pour le territoire breton

Christine Varesi

Le CRPF (Centre régional de la propriété forestière) a présenté le guide de la populiculture en Bretagne, jeudi 26 mai, au cœur de la peupleraie d'Yves Barazer à Plouégat-Guérand.

En publiant le *Guide du populiculteur breton*, les professionnels de la filière bois espèrent relancer la culture du peuplier de façon raisonnée et en phase avec le contexte économique. La baisse inquiétante des surfaces plantées les inquiète.

« **En Bretagne, le peuplier est une essence à l'origine d'une filière vertueuse intégrant en circuit court une ressource, une transformation locale et des produits comme les cageots et les bourriches pour le maraîchage et l'ostréiculture** », expliquait Arnaud Guyon, directeur du CRPF (Centre régional de la propriété forestière), à Plouégat-Guérand, lors de la présentation du guide du populiculteur breton, aux professionnels de la filière bois. Pour produire annuellement 35 millions de cageots et de bourriches, les industriels bretons consomment 150 000 m³ par an

correspondant à 700 ha de peupleraies. « **Or, la ressource locale est insuffisante, ils sont contraints de s'approvisionner ailleurs. De plus, les peupleraies déjà coupées ne sont pas renouvelées.** »

un bois très recherché

Élaboré avec l'appui financier de l'État, et de la région Bretagne, le *Guide du populiculteur breton* s'adresse aux exploitants agricoles, ainsi qu'aux gestionnaires forestiers et de milieux naturels, aux associations naturalistes... Il comprend 34 fiches techniques de la gestion d'une peupleraie à la commercialisation de ses bois. Il a été élaboré à partir des acquis, et expériences conduites par les organismes de développement forestier, le CTEF (Centre technique environnemental et forestier), l'ONF (Office national des forêts) et les chambres d'agriculture.



A Plouégat-Guérand, Yves Barazer a planté sept hectares de peupliers.

Si la fin de certaines aides la plantation explique en partie la désaffection pour le peuplier, « **plusieurs facteurs encourageants permettent d'être optimistes quant à sa reprise** », poursuit Arnaud Guyon. « **Le bois de peuplier de qualité est très recherché et sa raréfaction laisse présager à terme une hausse des cours. Par ailleurs, on dispose d'une gamme de variétés plus saines sur le plan sanitaire.** »

! Site web : bretagne-paysdeloire.cnpf.fr ■